

RÉSEAU SENTINELLE APICOLE

Objectif du réseau

Ce réseau a été mis en place en 2004 par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et en est un de surveillance en santé de l'abeille. Il a comme principal objectif de favoriser la détection rapide et la déclaration de toutes situations anormales touchant la santé du cheptel apicole québécois. Ceci permet d'y réagir en proposant et en mettant en place, s'il y a lieu, des mesures sanitaires ou de régie à titre d'éléments de solution. L'atteinte de cet objectif exige la collaboration de tous les intervenants du secteur apicole qui doivent être à l'affût des problèmes de santé apicole dans leur milieu.

Le réseau sentinelle apicole est un outil qui permet de déceler rapidement les nouvelles problématiques relatives à la santé de l'abeille, et sa mise en place est justifiée par certaines d'entre elles qui requièrent actuellement une surveillance particulière telles que l'infestation par le petit coléoptère de la ruche (*Aethina tumida*), la loque américaine résistante à l'oxytétracycline, le varroa résistant aux pesticides de synthèse et les incidents d'empoisonnements de colonies d'abeilles par des pesticides en milieu agricole.

Fonctionnement du réseau

Le réseau fonctionne de la façon suivante : l'apiculteur signale tout problème sanitaire d'intérêt à l'un des représentants des partenaires du réseau. Le représentant recueille alors toutes les informations nécessaires à la description du problème et retransmet le tout au coordonnateur du réseau. L'information pertinente concernant la déclaration du problème, les mesures d'intervention, de contrôle ou de lutte envisagées est redirigée rapidement à l'ensemble des apiculteurs québécois et tous les partenaires du réseau par un mode de communication approprié de sorte qu'ils puissent réagir de façon à en minimiser les impacts.

Il est essentiel pour le succès et l'efficacité de ce réseau que tous les apiculteurs y participent en acceptant de déclarer aux représentants des partenaires du réseau les conditions suivantes : signes de maladies inhabituels ou avec un taux d'atteinte anormalement élevé; mortalité élevée ou anormale (due à la maladie, aux pesticides, aux conditions météorologiques, etc.); réponse inhabituelle à un traitement; tout problème de régie ayant des conséquences importantes sur la production, le développement ou la survie de la ruche.

Des rencontres ou communications périodiques permettent aux partenaires du réseau d'échanger sur les enjeux sanitaires qui menacent l'abeille.

Toutes les informations nominatives recueillies dans le cadre des activités du réseau sentinelle sont traitées de façon confidentielle et l'information retransmise par le réseau est non nominative.

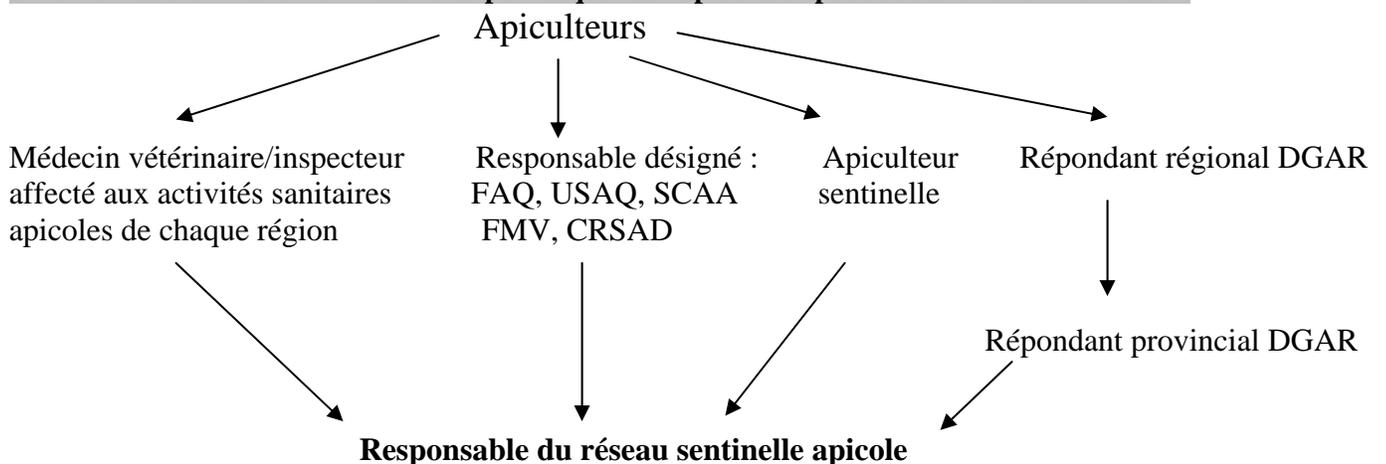
Les différents partenaires du réseau sont :

- * Le MAPAQ : inspecteurs et médecins vétérinaires affectés aux activités sanitaires apicoles de la Direction générale de la santé animale et de l'inspection des aliments (DGSAIA); répondants apicoles de la Direction générale des affaires régionales (DGAR).
- * La Fédération des apiculteurs du Québec (FAQ).
- * L'Union des syndicats apicoles du Québec (USAQ).
- * Le Centre de recherches en sciences animales de Deschambault (CRSAD).
- * La Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal (FMV).
- * La Citadelle, Coopérative de Producteurs de Sirop d'Érable).
- * Les apiculteurs sentinelles (apiculteurs désignés dans chacune des régions du Québec pour agir à titre de sentinelle dans leur milieu. Ils sont donc à l'affût de toutes situations anormales qu'ils pourraient constater et signaler).

Les coordonnées permettant de joindre les représentants des partenaires afin d'effectuer les déclarations se trouvent dans la section « Réseau sentinelle apicole » sur la page d'accueil du site : <http://www.agrireseau.qc.ca/apiculture>.

Des informations supplémentaires sur le réseau sentinelle apicole et la santé de l'abeille sont aussi disponibles sur le site : www.mapaq.gouv.qc.ca/abeille

Schéma illustrant les différentes voies par lesquelles l'apiculteur peut déclarer une information



En résumé, un réseau pour et par les apiculteurs

Le réseau a pour objectif de consolider les liens entre les différents intervenants en santé apicole. Ceci permet la récolte et l'échange d'information et sa diffusion rapide à tous les partenaires, de même qu'une réaction prompte à toute situation représentant un risque pour l'état sanitaire de cette production. C'est la participation active de tous qui permet de mieux se préparer ou d'éviter les situations risquant d'affecter négativement la santé du cheptel apicole québécois.

D^r Claude Boucher m.v.
Responsable du réseau sentinelle apicole
MAPAQ
claud.boucher@mapaq.gouv.qc.ca
Mars 2011